

**Plan concernant les mesures d’urgence au**

**CPE Le petit monde du Collège Ahuntsic**

Le Collège Ahuntsic est doté d’un plan de mesures d’urgence, revu annuellement par une firme experte en sécurité afin de faire face à toute éventualité.

La direction du CPE a la responsabilité de s’assurer que toutes ses employées connaissent le plan d’urgence et soient en mesure de l’appliquer rapidement.

Tout le personnel est tenu de télécharger l’application Omnivox. En cas de situation d’urgence ou de confinement, les directives à suivre seront transmises via cette application par l’équipe de sécurité du Collège. Les mesures sont les mêmes pour l’ensemble de la communauté du Collège, incluant le CPE.

En cas de confinement, les enfants doivent demeurer dans leur local avec leur éducatrice, toutes les portes (extérieures et des locaux) doivent être verrouillées et la directive du Collège est très claire : personne ne doit entrer ou sortir du CPE jusqu’à la levée du confinement. Afin de respecter le plan d’urgence et d’assurer la sécurité des enfants ainsi que du personnel, **vous ne pouvez pas venir chercher vos enfants au CPE, et ce, pour toute la durée du confinement.** Vous serez informés par courriel de l’évolution de la situation.

À titre de parents du CPE Le Petit Monde du Collège Ahuntsic, vous avez la responsabilité de contribuer à la sécurité des lieux en posant les actions suivantes :

1. S’assurer que la porte en fer de la cour extérieure et les portes d’entrées sont fermées et verrouillées, le cas échéant, en tout temps (à votre arrivée et à votre départ du CPE)
2. Surveiller votre enfant lorsque vous êtes avec lui (on est pour les jasettes de vestiaires avec les autres parents, mais assurez-vous de toujours avoir votre enfant à l’œil)
3. Passer uniquement par la porte avant pour venir reconduire et chercher votre enfant

Sonia Côté

*Directrice générale*

**cpe.directrice@collegeahuntsic.qc.ca**